

**Syndicat UNSA-UPPAMer**  
**DDTM d'Ille-et-Vilaine**  
**SET de Saint-Malo - CS 51704**  
**2, rue de l'astrolabe**  
**35417 SAINT-MALO cedex**  
**Téléphone (siège) : 02 99 20 64 76**

Objet : Attribution d'un CIA exceptionnel aux agents de l'ENIM de la catégorie C

Référence : Note de gestion MTES-MCT du 24 octobre 2017 relative à la mise en oeuvre d'un complément exceptionnel au titre de l'année 2017 concernant certains agents de la catégorie C

Affaire suivie par : Patrice Beaulieu , secrétaire général

Saint-Malo, le 21 novembre 2017

Le Secrétaire Général  
du syndicat UNSA-UPPAMer

à

Monsieur le Directeur de l'ENIM

Saint-Malo, le 21 novembre 2017

Monsieur le Directeur,

Le 24 octobre 2017, le Ministère de tutelle de l'ENIM a diffusé une note de gestion relative à la mise en oeuvre d'un complément exceptionnel indemnitaire au titre de l'année 2017 ,sous forme d'un complément indemnitaire annuel (CIA) concernant les agents de la catégorie C des corps suivants :

- Syndics des gens de mer
- Adjointes administratifs
- Adjointes techniques

Cette première instruction ne s'applique qu'aux services ministériels, ainsi qu'aux DDI. Toutefois, dans un objectif d'égalité de traitement ,je vous demande ,au nom de l'UNSA , l'application de cette mesure à tous les agents de la catégorie C de votre établissement dans les mêmes conditions que pour les agents des services ministériels, soit un CIA d'un montant de 370 euros.

En ce qui concerne cette prime, une décision favorable relève pleinement de votre initiative. Pour votre information ,le Directeur du CEREMA ,Etablissement Public Administratif , a décidé en date du 9 novembre 2017 de verser ce CIA à tous les agents de catégorie C de son établissement.

En rapport avec les efforts demandés à vos agents depuis plusieurs années, je souhaitais attirer votre attention sur le fait qu'un refus de votre part à l'obtention de ce CIA serait particulièrement mal vécu par les personnels de catégorie C , d'autant que cette mesure concerne les agents de votre établissement dont les rémunérations sont les moins élevées.

Je vous d'agrée, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations

Patrice BEAULIEU  
Secrétaire Général du syndicat UNSA-UPPAMer

Copies: Monsieur le DRH du MTES  
Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes  
Monsieur le secrétaire général de la fédération UNSA développement durable